



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR34 Intervention et politiques sociales

Correspondante pour le Congrès : Maryse BRESSON - mbresson@nordnet.fr

Intervention et politiques sociales face à la « société morale »

Suivant des temporalités différentes selon les pays, les politiques sociales, à l'origine empreintes de moralisme charitable et compassionnel, se seraient peu à peu rationalisées dans un contexte de développement des droits et de professionnalisation de l'intervention sociale. Cette rationalisation s'appuie sur des valeurs comme la citoyenneté, la justice sociale, l'égalité des chances, la réduction des inégalités, l'autonomie et la dignité des personnes, etc.

Toutefois, bien des critiques sociologiques ont traversé ces analyses. Elles ont mis en évidence comment intervention et politiques sociales (re)produisent des normes (de classe, de sexe, d'âge, de capacité etc). Les objectifs affichés peuvent être détournés par l'action des intervenant·e·s. L'analyse du non-recours, ou du recours partiel aux prestations, montre également que les bénéficiaires peuvent remettre en question les enjeux normatifs portés par les politiques et les institutions sociales et médico-sociales.

Dans quelle mesure l'évolution récente des politiques publiques, par exemple la propension à ne les considérer que comme des « coûts », les injonctions renouvelées à la responsabilisation, la « lutte contre les abus », reflètent-elles la morale sociale dominante ? Que révèle l'analyse de l'intervention et des politiques sociales concernant l'enjeu de confrontations de normes et valeurs ? La morale des intervenant·e·s est-elle transformée par l'augmentation des inégalités, le tournant néolibéral, ou encore, par un tournant répressif ? Les propositions de communication pourront s'inscrire dans un des axes proposés.

Le premier portera sur les enjeux liés au métier de chercheur. Comment réagir lorsque l'on se trouve aux prises avec les enjeux normatifs, que ce soit au moment de l'analyse, de l'objectivation ou de la mise en œuvre des méthodes ? La question de l'éthique de la recherche ou celle, plus personnelle, des émotions qui se font jour lorsqu'on analyse la misère ou les problèmes sociaux pourront aussi nourrir les interventions.

Le second axe sera ciblé sur les évolutions des normes juridiques qu'appliquent, contribuent de produire « en actes » ou, ne savent pas comment appliquer les intervenant·e·s du « social ». Les exemples des droits sociaux subjectifs, des évolutions du droit familial, du droit à mourir-euthanasie ou encore, de la norme d'autonomie, de la judiciarisation, du non-recours... peuvent ici être cités à titre d'illustrations.

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR34

Intervention et politiques sociales

Le troisième axe s'intéressera aux rapports complexes, sans cesse redéfinis, entre transgression des normes, processus d'exclusion et risques sociaux « légitimes », qui participent à délimiter aussi les frontières entre l'intervention « sociale » ou « répressive ». La prévention de la délinquance, les politiques relatives aux personnes itinérantes (sans domicile), aux personnes sans papiers... sont des exemples propices à cette interrogation.

Enfin le quatrième axe permettra d'échanger sur les conflits normatifs, et la possibilité de faire émerger des morales alternatives, que ce soit à travers la mise en œuvre des valeurs, des affects et des jugements par les institutions ; par le moyen de résistances – comme, celles de certains parents à l'accompagnement à la parentalité ; ou, par les débats, les innovations, les revendications – comme, celles du « droit au risque » pour les personnes dépendantes.